



AGROBIO 35

Offre de stage Maintien des terres bio

Les fermes « à risque » de non maintien en bio et leurs caractéristiques foncières

Présentation de la structure

Agrobio 35 est le groupement des agricultrices et agriculteurs bio d'Ille et Vilaine. Fort de 500 adhérent-es et d'une équipe de 28 salarié-es, Agrobio 35 œuvre depuis plus de 30 ans au développement de l'agriculture biologique sur le département.

Au sein d'Agrobio35, le pôle Installation-Transmission-Foncier vise à :

- Accompagner les porteur-euses de projet à l'installation en agriculture biologique
- Faciliter la transmission des fermes bio et leur adaptation aux profils des porteur-euses de projet en bio
- Susciter des vocations à l'installation en agriculture biologique
- Faciliter l'accès au foncier aux porteur-euses de projets bio (collectivité, agriculteur-ices, futur-es agriculteur-ices) et accompagner le maintien des terres bio en bio

Contexte et problématique du stage

La moitié des agriculteur-ices breton-nes sont aujourd'hui concerné-es par un possible arrêt d'activité dans les 10 prochaines années. L'agriculture biologique ne fait pas exception. 62% des agriculteur-ices bio enquêté-es en 2024 dans le cadre d'une étude menée par Agrobio 35 disent vouloir arrêter leurs activités dans moins de 10 ans. Plus de 9 agriculteur-ices bio sur 10 veulent transmettre leur ferme en bio. Pour autant, la moitié des fermes bio est concernée par des situations « à risque » qui menacent le maintien des terres dans la SAU bio au moment de l'arrêt d'activité. À l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, cela représenterait 30 000 hectares de terres bio à risque de non-maintien en bio dans les dix prochaines années. Face à ce constat, et l'importance de maintenir les modes de production favorables à l'environnement sur un territoire où seuls 3% des masses d'eau sont en bon état écologique, il nous semble primordial de mieux connaître les fermes bio « à risque » de non maintien en bio pour pouvoir les accompagner et réduire le risque de sortie de terres de la SAU bio. En 2024, nous avons mis en place une méthodologie d'enquête permettant d'évaluer les risques de non maintien en bio des fermes bio. Nous souhaitons améliorer cette méthodologie et la déployer sur un maximum de fermes bio du département. Ce qui fait l'objet de ce stage, cherchant à répondre aux questions suivantes : Quelles sont les fermes « à risque » de non maintien en bio et leurs caractéristiques foncières ? Quelles actions mettre en place pour les accompagner efficacement ?

Présentation des missions

Rattaché-e au pôle « Installation-Transmission-Foncier », et en lien avec les équipes des territoires et structures partenaires, le/la stagiaire sera en charge des mission suivantes :

- Définir les limites des territoires d'étude
- Rassembler et analyser les données d'ores-et-déjà existantes (RPG bio, outils de veille foncière existants, coordonnées des fermes bio, liste des propriétaires, ...) sur les territoires d'étude
- S'approprier et adapter la méthodologie 2024 permettant de récupérer les indicateurs nécessaires à une analyse de la situation foncière des fermes bio
- Réaliser les enquêtes auprès d'une centaine de fermes bio d'Ille-et-Vilaine
- Proposer une analyse quantitative et qualitative des données collectées
- Rédiger le compte-rendu et définir des pistes d'actions pour chaque ferme enquêtée
- Adapter et tester un outil d'autodiagnostic permettant aux fermes bio de se situer sur le maintien en bio de leurs terres
- Proposer une méthode de suivi du foncier bio « à risque » (cartographie ? base de données en ligne ?...)

AGROBIO35

29, Avenue des Peupliers – 35 510 CESSON-SEVIGNE
02 99 77 09 46 -agrobio35@agrobio-bretagne.org



Offre de stage Maintien des terres bio

Les fermes « à risque » de non maintien en bio et leurs caractéristiques foncières

AGROBIO 35

- Compléter le guide « J'anticipe l'arrêt de mon activité : quels outils pour maintenir le foncier de ma ferme en bio ? »
- Présenter les résultats lors d'un événement de restitution
- Participer au comité de suivi du stage

Le/la stagiaire sera également sollicité-e ponctuellement pour venir en appui d'autres actions de développement de l'agriculture biologique mises en œuvre au sein de la structure d'accueil afin de découvrir le fonctionnement et les activités de la structure.

Compétences recherchées :

- Stage de fin d'étude ingénieur agronome (ou équivalent) ou formation Juriste en droit de l'environnement
- Connaissance du monde agricole
- Compétences en outils cartographiques (SIG) fortement appréciées
- Connaissance des dispositifs juridiques liés au foncier agricole appréciée
- Aisance relationnelle et goût pour le contact avec les agriculteur-ices
- Maîtrise des outils Excel pour l'analyse de données
- Dynamique, organisé-e et autonome
- Expérience d'enquêtes de terrain en milieu agricole appréciée
- Intérêt pour l'agriculture biologique est un plus

Informations pratiques :

Contrat : stage rémunéré de 6 mois

Dates : entre février-mars 2025 et août-septembre 2025 (période flexible sur l'année 2025)

Durée : 6 mois

Lieu : 29 avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné (Rennes Métropole)

Conditions de stage : indemnité de stage légale et remboursement des frais km et des repas dans le cadre des missions.

Conditions particulières : permis B indispensable

Date limite d'envoi des candidatures : Mercredi 15 janvier 2025

Date d'entretien : Mardi 21 et Mercredi 22 janvier (visio possible)

Contact : CV et lettre de motivation à envoyer à Cécile KESSLER, c.kessler@agrobio-bretagne.org

AGROBIO35

29, Avenue des Peupliers – 35 510 CESSON-SEVIGNE
02 99 77 09 46 -agrobio35@agrobio-bretagne.org